

## TABLEAU DES PEINES

<b>Statuts</b>				
Article		1 <sup>ère</sup> infraction	1 <sup>ère</sup> récidive	Récidive suppl.
	Absence à l'assemblée générale	25 €	50 €	<b>A trancher par Comité-directeur</b>
	Agissements contraires aux statuts	25 €	50 €	
50	Publicité sur tenue vestimentaire non homologuée par le CD	25 €	50 €	

<b>Code d'athlétisme</b>					
<b>Autorisations</b>					
3	Défaut de l'autorisation d'organisation	125 €	125 €	<b>A trancher par Comité-Directeur</b>	
4 & 5	Défaut d'une demande de participation	15 €	15 €		
	Demande tardive	10 €	10 €		
<b>Communications</b>					
7	Non communication des résultats	10 €	20 €		
8	Non communication des résultats	10 €	20 €		
<b>Sélections</b>					
10	Non respect de l'article	25 €	25 €		
<b>Généralités</b>					
17	Port d'une tenue non homologuée ou dossard autorisée	25 €	30 €		
18	Officiels manquants : < moitié exigée	5,00 €			
	Officiels manquants : > moitié exigée	7,50 €			
19	Inscription tardive 1 heure avant le début de l'épreuve	4 €par inscription			
	Non participation d'un athlète inscrit	2 €par inscription			
<b>Code Général</b>					
1	Participation sans licence valable	10 €	10 €	CD	

*version 2006*